

Le Président

Monsieur le Député,

Par courrier du 29 mai 2024, vous m'avez interrogé sur l'avenir de lignes de bus desservant les ESAT de Rouelles et d'Harfleur dans le cadre de la mise en service du nouveau réseau LiA à compter du 1^{er} juillet.

Je tiens à vous apporter des précisions quant à la desserte des ESAT de Rouelles et d'Harfleur. Contrairement à certaines informations qui ont pu être relayées, il n'existe pas de bus réservés pour ces établissements. En effet, ils sont desservis par des lignes accessibles à tout public, conformément au principe d'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'ESAT de Rouelles est ainsi desservi par la ligne 1, à raison de 60 passages par jour et par sens. Les salariés de l'ESAT peuvent emprunter cette ligne à l'arrêt « Rouelles » situé rue Eugène Mopin, à moins de 350 mètres de l'établissement. En complément, un départ spécifique de la ligne 1 à 16h30 est proposé depuis l'ESAT de Rouelles en direction de la plage du Havre et Sainte-Adresse, accessible à tous les voyageurs. Je vous confirme que ce départ sera maintenu à compter du 1^{er} juillet et de la mise en service du nouveau réseau LiA.

Concernant l'ESAT d'Harfleur, celui-ci est desservi par des lignes régulières à l'arrêt Paul Doumer à Harfleur. En complément, la ligne 90 relie le pôle d'échanges de Graville au Havre à l'arrêt Paul Doumer à Harfleur (un aller le matin et un retour le soir). A compter du 1^{er} juillet, ce service sera remplacé par les lignes 11 et 21 qui relieront le pôle d'échanges de la gare du Havre et le secteur de Graville à Montivilliers via l'arrêt Paul Doumer d'Harfleur. Les salariés de l'ESAT bénéficieront ainsi d'une meilleure fréquence de services. Quant à la ligne de bus n°10, elle continuera de desservir l'ESAT depuis Gonfreville-l'Orcher, Harfleur et Montivilliers.

En complément, le service Mobi'fil assure le transport régulier de plusieurs salariés de ces établissements dont le niveau de motricité ne permet pas d'utiliser les lignes régulières de bus.

Par ailleurs, je vous informe que dans l'optique du nouveau réseau et dans le but d'une meilleure inclusion des publics, LiA a prévu de rencontrer les ESAT pour expliquer les services et horaires du réseau.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 HARFLEUR

Edouard PHILIPPE

